

La data et la vidéo au cœur des offres des opérateurs télécom

Au menu de la rentrée, toujours plus de data et des offres englobant des services de streaming vidéo. De quoi déceler une évolution de la stratégie des opérateurs télécoms axée sur la dynamique des modes de consommation audiovisuels en mobilité.

De la data mobile en quantité mais encore peu de bundle avec les services de streaming vidéo

Dans un contexte de forte concurrence, la volumétrie de données disponibles dans les forfaits reste un argument commercial incontournable. En quelques années, les Go ont explosé et, sauf exception, on ne trouve presque plus aujourd'hui de forfait data en-deçà de 10 Go. Pour la majorité des offres du marché, les opérateurs proposent en *fair use* (débit bridé une fois le quota de données consommées) des forfaits entre 10 Go et 50 Go voire plus, sans compter des Go utilisables dans le reste de l'Union européenne (entre 2 et 6 Go en moyenne). Ces forfaits visent à s'adapter aux nouveaux usages, gourmands en données : téléchargement d'applications, surf, mails... mais surtout lecture de vidéos. En misant sur la consommation galopante de ces contenus comme ils l'avaient déjà fait avec le streaming musical il y a quelques années (Bouygues/Spotify et Orange/Deezer), les opérateurs mettent ainsi en lumière l'efficacité de leur connectivité 4G comme facteur clé de différenciation commerciale.

Cette rentrée, SFR propose ainsi une série limitée RED facturée à partir de 20€ mensuels et qui comprend 50 Go de data 4G, 6 Go utilisables dans l'UE et un abonnement Netflix. Orange privilégie sa TV d'Orange (70 chaînes accessibles avec l'application sur smartphone et tablette) intégrée à tous ses forfaits mobiles à partir du milieu de gamme.

Et de manière globale, la tendance est à l'enrichissement en data des forfaits chez tous les opérateurs : Free propose une série spéciale à 60 Go facturée à 8,99€/mois pendant un an avant de passer à 19,99€/mois sans engagement. Orange ajoute 8 Go de data pour les abonnés Zen, soit une enveloppe de 10 Go mais moyennant une augmentation de 2€/mois, soit à 26,99€/mois. Chez Bouygues Telecom et Red by SFR, on retrouve en série limitée des forfaits à 20 et 40 Go respectivement facturés à 5€ et 10€.

Toutefois, cette surenchère qui conduit à la hausse systématique des volumes de datas disponible est à relativiser au regard de la consommation réelle mesurée par l'OCDE dans ses indicateurs sur les télécoms et l'internet^[1]: savoir une moyenne de 3,39 Go mensuels par abonnement mobile au 31 décembre 2017 pour les français. Néanmoins, cette consommation suit une courbe haussière portée par les clients des opérateurs actifs sur les réseaux 4G. C'est ce qui ressort de l'Observatoire des marchés des communications électroniques publié par l'Arcep pour le premier trimestre 2018. D'après le rapport, la consommation de données sur les réseaux mobiles double en rythme annuel même si le premier trimestre 2018 connaît une légère inflexion par rapport aux trois trimestres

précédents: +96,2% (contre + 120% en un an).[2]

Sur le fixe, le renouveau des offres *dual-play* ou *internet-only*

À côté des offres *triple-play* qui se sont imposées comme la norme du marché, les offres *internet only* ou *dual-play* ont toujours existé mais s'affichaient comme des solutions *low-cost* peu mises en avant par les opérateurs.

Mais aujourd'hui, il y a une nouvelle exposition de ces offres qui ciblent désormais un autre public : plus jeune, plus urbain, qui souhaite disposer d'une connexion internet fibre ou très haut débit pour profiter librement de la pléthore de contenus accessibles en OTT (sans s'encombrer d'une télévision)... Malgré des marges plus faibles que sur le 3P, les opérateurs se positionnent néanmoins pour répondre à la montée des nouveaux usages de consommation délinéarisée avec les boîtiers de streaming et l'explosion de la SVoD et des services OTT de TV payante, Molotov ou MyCanal.

Panorama des offres fixes Dual Play et Internet Only



[1] Cf. <http://www.oecd.org/sti/broadband/broadband-statistics/>

[2] Cf. https://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/observatoire/1-2018/obs-marches-T1_2018-050718.pdf